AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. IX. MANITOBA. No 9.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 17 JUILLET, 1879.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE DE LA SCIE ROUGE GRANDE RUE, WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cullères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Terèbentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites.
Etoupe,	Colliers à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bèches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudrouné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

MULHOLLAND FRERES.

Winnipeg, 1er Mai, 1879—2mx.

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.



Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

——(o)——

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

——o——

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

Stobart, Eden & Cie

MARCHANDISES POUR TRAITEURS

Couvertes,

Capots,

Chales,

Indiennes, &c.

EN GRANDE VARIETE.

——(o)——

THE, TABAC, SUCRE, &c., &c.

Robes, Fourrures, Peaux et Pemmican Achetes et Vendus.

CHINA HALL — MAGASIN DE PORCELAINES

GRANDE RUE - WINNIPEG.

——(o)——

Faienceries,

Porcelaines, Anglaises et Francaises

Verreries,

Cristeaux et Articles de Fantaisie.

STOBART, EDEN & CIE

8 Mai, 1879 —12m

LYSTER

Est le seul Magasin de Hardes Faites dans Manitoba. Si vous voulez des Bonnes Marchandises et à très-bas prix. Allez chez

LYSTER

——(o)——

On y vend à plus bas prix que partout ailleurs pour la raison que l'acheteur n'y trouve que des marchandises pour Messieurs, tels que Habillements, Chapeaux, Chemises, etc., etc., achetés en grande quantité.

273 GRANDE RUE,

WINNIPEG.

Winnipeg, 1er Mai, 1879—2mx.

J. DUBUC

AVOCAT.

245, en haut, Grande Rue, 245,

WINNIPEG.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M EDOUARD PRINCE.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.



SOUMISSIONS

Chemin de fer Pacifique Canadien

Edifices de Station—Embranchement de Pembina.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, mardi le 15 juillet prochain pour la construction d'édifices de station sur l'embranchement de Pembina.

Les soumissions devront être faites sur des formules imprimées, et les autres informations requises pourront être obtenues au Bureau des Ingénieurs du chemin de fer Pacifique à Ottawa et à Winnipeg.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa 17 Juin 1879. j-26-3f

CONTRAT DE MALLES



DES SOUMISSIONS adressées au maître des postes générales seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le le 15 août prochain pour le transport des malles de Sa Majesté pour un contrat de quatre ans, une fois par semaine entre Palestine et Rapid City, à partir au 1er octobre prochain.

Le transport devant être fait dans une voiture convenable.

Les malles laissant Palestine chaque mercredi à 7 hrs. a.m. arrivant a Rapid City tous les samedis à 7 hrs a.m., arrivant à Palestine a temps pour être en rapport avec la malle laissant pour Winnipeg le lundi matin.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, et des formules de soumissions peuvent être vus et obtenus aux Bureaux de poste de Palestine, Winnipeg et Petite Siskatchewan.

J. DOWE,
Inspecteur en chef des Postes.

Bureau de l'Inspecteur en chef des Postes Ottawa, 6 Juin 1879. 3f.



LE "METIS."

Jeudi, 17 Juillet, 1879.

La santé de Sa Grâce Mgr. Taché s'améliore graduellement.

L'hon. M. Langevin est revenu d'Angleterre lundi dernier. On croit que la décision de l'affaire Letellier sera connue prochainement.

Le *Travailleur* du 10 nous annonçait l'heureuse nouvelleque M. Lalime était parti du lundi précédent, 7, de Worcester, Mass. E.-U. avec 175 per sonnes pour Manitoba. Le détachement est arrivé ici samedi dernier.

Il y a encore trois et peut être quatre mois avant les prochaines élections ; parconséquent, nous engageons nos amis dans les divisions françaises à ne pas se compromettre d'avance à la légère.

Tout le monde se demande si le ministre des Travaux Publics va faire terminer les travaux commencés sur l'Avenue Provencher entre la traverse de la Rivière Rouge et la Station du chemin de fer. Les travaux déjà faits, s'ils ne sont complétés, ne feront que rendre le chemin encore plus impassable.

Le *Times*, ni aucun autre journal ministériel ne nous a fait encore connaître les raisons qui ont porté le gouvernement à ne mettre que cinq noms français sur la liste des vingt-quatre énumérateurs nommés pour préparer les nouvelles listes électorales. Pourtant après les belles promesses faites par les ministres en chambre de nous laisser six ou sept sièges nous serions enchantés d'avoir une explication. Est-ce que leurs déclarations n'auraient pas été sincères ?

Le *Times* annonce que l'hon. M. C. P. Brown, Secrétaire Provincial voyage en ce moment dans le district de la Montagne de Pembina "afin d'y surveiller la confection " des listes électorales."

Nous prions M. Brown de ne pas oublier qu'il y a 50 à 100 familles françaises dans cette partie du pays ; il pourra donner à ses énumérateurs instructions d'omettre soigneusement tous les noms français.

Vrai, un tel voyage ne nous annonce rien de bon.

Le *Times* a officiellement annoncé l'autre jour qu'il était de l'avis du parti *Grit*, et que dans les élections prochaines il ne connaitrait ni *Grits* ni *Torys*. C'est exactement ce que veulent les *Grits* qui ne forment dans la Législature qu'une infime minorité : mais si ces mêmes *Grits* étaient aussi nombreux que les *Torys*, chanteraient ils le même refrain ?

Le *Times*, dans son fanatisme, ne voit pas cela ; son unique programme est : "écrasons le parti français " et empêchons-le d'avoir justice ; " pour cela unissons nous aux *Grits*, " à MM. Sifton, Brown, Nixon et " Biggs."

Et le *Times* se dit organe du parti conservateur à Manitoba ! Mensonge.

Après les agitations de la session les ministres ont besoin de repos, et ils se reposent. Cependant, nous devons avoir des élections générales d'ici à trois mois ; ne conviendrait ils pas que le gouvernement fit connaitre sa politique, enonçait son programme ? Pourquoi n'exposeraient-ils pas aux yeux du peuple les grandes et magnifiques choses qu'ils vont accomplir dans l'intérêt public, maintenant qu'ils ne sont plus gênés dans leurs aspirations progressistes par les entraves réactionnaires du parti français ?

Hâtez vous, Messieurs, d'opérer vos grandes réformes, de crainte que ce parti si traitreusement écrasé par vous ne se relève un peu de son écrasement. Vite, sauvez, régénerez, et faites prospérer le pays pendant que vous le tenez si glorieusement dans votre main.

Savez-vous pourquoi le *Times*, journal soit disant conservateur, ne veut entendre parler ni de *Torys* ni de *Grits* dans la politique locale ? Pour les deux raisons que voici :

1o. Parceque la population de langue française de Manitoba, étant presque toute conservatrice, pourait alors réclamer et obtenir sa part légitime d'influence dans le gouvernement des affaires du pays son par alliance toute naturelle avec le parti conservateur anglais.

2o. Parceque le parti anglais, qui seul gouverne aujourd'hui à l'exclusion systématique du parti français se diviserait en *Torys* et en *Grits* et que l'oppositin ne se recruterait probablement que parmi ces derniers, c'est-à-dire MM. Brown, Biggs Sifton et les amis de M. Nixon, tous chers au cœur conservateur du *Times*.

M. Biggs, en homme très-délicat, se plaint à qui veut l'entendre que son prédécesseur a dépensé la plus grande partie des fonds affectés au département des travaux publics.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que l'hon. M. Royal n'ait pas dépensé d'avantage, car au moins justice aurait été faite.

M. Royal, pour faire construire un pont ou pour décider une entreprise d'utilité publique ou pour payer des contracteurs, ne s'informait jamais si ce pont était pour des anglais ou des français, ni si tel ou tel contrat devait bénéficier un anglais ou un français, ni surtout il fesait attendre les gens après leur argent sous prétexte qu'ils étaient français ou anglais. M. Royal était juste, impartiable et honnête ; il était poli avec tous : M. Biggs peut être honnête, mais il n'est assurément ni juste, ni impartial, ni poli, ni honorable. S'il veut des preuves, nous lui en fournirons.

La construction d'un pont sur la Rivière Rouge entre Winnipeg et St. Boniface, occupe sérieusement depuis quelque temps le Conseil de ville, la presse et le public de Winnipeg. Où sera-t il construit ce pont ? Telle est, croyons-nous, la grande question. On discute, on ergote, on se chamaille sur des questions de forme, et des points sans importance ; mais la véritable difficulté est dans la localisation Les propriétaires de terrains à la Pointe Douglas voudraient naturellement avoir le pont à leurs portes. Et on prête à la Cie de la Baie d'Hudson l'intention de travailler à le faire construire en haut de l'embouchure de la Rivière Assiniboine, On va probablement laisser la chose a l'ingénieur chargé de faire les sondages ; mais chacun des intéressés voudrait faire comprendre à l'ingénieur que le meilleur endroit est là où se trouvent ses intérêts. Nous avons raison de croire que l'ingénieur ne se laissera dominer par aucune influence particulière, et qu'il choisira l'endroit le plus favorable au point de vue de l'intérêt général, en prenant en considération toutes les circonstances qui se rattachent à cette importante question.

La question du pont entre St. Boniface et Winnipeg se résume ainsi :

D'un côté la ville, qui est sagement disposée à s'imposer les plus énormes sacrifices pour conserver les avantages de sa position naturelle et occuper le centre du réseau provincial des voies ferrées : de l'autre, une certaine clique de spéculateurs avides et adroits qui, sous le couvert de la charte de la Cie de chemin de fer *South Western Colonization*, sont en train de jeter toute espèce de poudre aux yeux des bons contribuables de Winnipeg, lesquels se laissent aveugler avec la meilleure grâce du monde. Du moment que ces braves gens consentent à payer le violon, ce n'est pas à nous d'y trouver à redire. Cependant, il est toujours instructif de voir comment ces choses se passent.

Et d'abord les directeurs provisoires du chemin de fer *South Western* sont en grande partie membres de la corporation de Winnipeg ; quelques uns sont même membres du comité du conseil de ville plus spécialement chargé de la question du pont !

Ensuite, le président, (W. H. Lyon) du chemin de fer est en même temps président de l'ancienne ligne de navigation Kittson, cousine germaine du *St. Paul et Pacific alias* St. Paul, Minnesota et Manitoba R R. ! !

Afin de diminuer les chances d'opposition, même politique, à toute cette étrange amalgation, on a nommé un *grit*, M. C. S. Biggs, solliciteur ou avocat de ce chemin de fer que les *grits* ont dénoncé dans le temps comme devant être un *job* scandaleux ! ! !

Et puis, tous ces directeurs ont dit à la ville :—" Donnez-nous $200,-" 000 ; nous allons bâtir votre pont ; " lorsqu'il sera bâti, nous l'incorpo-" rerons à notre chemin de fer, et " nous ne vous demandons rien " autre chose, après cela, que *d'entretenir* cette partie du pont réser-" vée au trafic ordinaire des voitu" res et des piétons." ! ! !

La ville, représentée au Conseil par ces mêmes directeurs, a répondu avec une unanimité bien naturelle que c'était précisément ainsi qu'elle l'entendait : cependant pour sauver les apparences, le pont *une fois construit*, ne serait transféré au *South Western* qu'après qu'il y aurait 50 milles de chemin de fait, et il faudrait s'entendre ensuite sur la definition du mot *entretenir* ! ! ! !

Et voilà comment le *South Western* s'y prend pour faire bâtir son pont.

On avouera que tout cela a été très habilement machiné et agencé, pourvu néanmoins qu'au dernier moment une autre compagnie, non moins habile et plus puissante, ne vienne pas escamoter le même pont, ce qui est très possible. C'est alors que la comédie deviendrait du plus palpitant intérêt.

Nouvelles Locales.

— Les énumérateurs sont à préparer les listes électorales.

— Il se vend à Winnipeg des bluets venus des Etats-Unis.

— Le beau temps parait revenu pour tout de bon, et les chemins s'améliorent rapidement.

— Des patates nouvelles et du foin nouveau ont déjà été apportés depuis plusieurs jours sur le marché.

— La traverse de la Rivière Rouge a été interrompue quelques heures lundi par suite d'une rupture du câble.

— Un nommé John McAdam a été condamné à un an de prison pour avoir volé $14. au préjudice de Allen McDonald.

—Les orangistes de Winnipeg ont célébré le 12 juillet par une procession et un pique nique à St. Charles.

—M Alexander Begg est à préparer un ouvrage intitulé : *Ten years in Winnipeg*, qui sera publié en septembre prochain.

— Les magasins construits par l'Hon. M. Dubuc et M. G. Couture à St. Boniface doivent s'ouvrir ces jours-ci.

—Nous attirons l'attention sur les annonces du gouvernement qui sont aujourd'hui d'une importance spéciale.

— M. Pierre Curtaz, de Ste. Anne, parti au mois de mars pour aller construire une église à la mission du Fort Alexandre, est revenu ces jours derniers.

—Le lieutenant gouverneur McDonald, d'Ontario, est en route pour Winnipeg par la route Dawson. Il sera probablement ici vers le 1er Août.

—John Chadwick, de la Rivière aux Islets de bois a été envoyé en prison pour subir son procès sous accusation de tentative de viol sur une petite fille de James Curry.

—Le public est invité à faire une visite aux magasins de Stobart Eden et Cie ; grande réduction dans les prix ; première qualité de marchandises.

—M. Hughes, de Stobart, Eden et Cie, est parti hier pour les postes de l'Ouest où cette maison possède des comptoirs considérables. Bon voyage !

— M. J. Dupuis, marchand de la rue Ste. Catherine entre les rues St. Denis et Ste. Elizabeth, à Montréal, était ici ces jours derniers ; il est reparti hier décidé à revenir.

—Une course au trot a eu lieu samedi dernier au Buffalo Park entre le cheval de M. W. Kittson et celui de W. Ross. La course a été gagnée par le cheval de M. Kittson.

—Les jours et heures de réception sont changés à la résidence du Lieutenant gouverneur : c'est le jeudi de $7\frac{1}{2}$ à $9\frac{1}{2}$ heures du soir qu'aura lieu dorénavant la réception.

— Le Rév. M. Léopold, et M. Mesner, allemands, sont arrivés mardi d'Ontario pour voir où ils pourront placer une colonie de leurs compatriotes qui ont l'intention de venir s'établir à Manitoba.

— Morrissette et les deux Chouinard accusés d'avoir volé les $3,225 00 de Lagrandeur ont comparu devant le Juge mardi, et leur examen préliminaire a encore été remis jusqu'à mercredi, le 23 courant.

— Le marbre funéraire de feue Dame J. Cauchon est arrivé ; c'est un très beau morceau. Il a été fixé mardi au mur près de la chapelle de la T. S. Vierge dans la Cathédrale de St Boniface.

— Le neveu du Bœuf Assis, qui est campé à deux milles de Winnipeg, écrit au *Free Press* pour contredire certaines assertions publiées contre son oncle le fameux chef Sioux, et signe : *Hayecharga-Wakah-Wategalie.*

—Le lieutenant Gouverneur Cauchon, Mlle Nolan, et les Demoiselles actuellement en visite à l'hotel du gouvernement, sont revenus jeudi dernier d'une excursion à Norway House, à l'extrémité Nord du Lac Winnipeg.

— Les quatorze fermiers d'Ontario nommés par le Gouvernement Féderal pour aller enseigner l'Agriculture aux sauvages du Nord-Ouest sont arrivés à Winnipeg ces jours derniers. Ils doivent partir immédiatement pour le champ de leurs travaux.

— Un vol avec effraction a été commis lundi soir chez Mme Wm. Inkster, à Kildonan. Vers une heure du matin, cette Dame se réveilla au bruit des pas d'un individu qui se penchait sur elle avec un bâton d'une main et une chandeille allumée de l'autre. Le voleur cependant ne lui fit aucun mal. Il descendit, et lorsqu'elle le crut parti, elle appela les voisins. Il fut constaté qu'il avait fureté tous les tiroirs et les valises et avait enlevé un jonc d'or et quelques autres objets. Depuis, le voleur a été arrêté par R. Power, et n'est autre que le notoire Daniels.

—La séance de la distribution des prix à l'Académie Ste. Marie, RR. SS des SS. NN. de Jesus Marie à Winnipeg, qui a eu lieu lundi dernier au soir, a été extrêmement brillante. Le Lieut. Gouverneur le Juge-en-chef, un bon nombre de membres du clergé, le Maire de Winnipeg, le Consul Américain, et les principaux citoyens y étaient. Il y avait foule. L'institution a été très hautement louangée dans les discours faits par le Lieutenant-Gouverneur, le Juge-en-chef et le Consul Américain à la fin de la belle et très intéressante séance. Nous joignons nos félicitations à celles-là et nous nous plaisons à reconnaitre le bien considérable fait par ces dévouées religieuses

— Le *Times* d'hier annonce qu'un M. Braillard, de St. Boniface, est parti pour le lac Manitoba, et sera absent 15 jours.

Qu'est ce que c'est que ce M. Braillard ?

Qu'est il allé faire au lac Manitoba ?

Que fera-t-il à son retour ?

Autant de questions graves que se pose la population de St. Boniface depuis hier. Tout le monde est plongé à ce sujet dans la plus grande anxiété.

Ici comme à Winnipeg il y a des enfants braillards : mais on n'est pas encore assez avancé pour les appeler—Monsieur. Et puis, il est fort possible après tout qu'un Monsieur braillard existe, surtout en politique et dans les bureaux du *Times*

— Winnipeg est maintenant prise de la fièvre des courses à pied, *walking matches*. Ce sont des courses de 48 heures. On encourage, par l'appât de prix assez élevés, de pauvres individus qui ont du mollet, ou sont censés en avoir, à courir autant que leurs forces peuvent le leur permettre, pendant deux fois vingt quatre heures. Et celui qui a fait le plus grand nombre de milles, remporte le prix. Ils courent dans un circuit où une foule de curieux vont les voir en payant vingt cinq centins pour ce triste spectacle. Faire courir ainsi les chevaux serait considéré comme cruel et serait poursuivi en vertu de la loi qui défend la cruauté envers les animaux. Mais voir des être humains subir de telles épreuves, et encourager ces tournois là, c'est tout simplement de la barbarie. On nous dit que dans les entr'actes. c'est-à-dire, pendant que les *marcheurs* prennent un peu de repos, ils s'étendent par terre, et leurs amis leur frictionnent les membres et les frottent avec de l'huile, tout comme on fait aux chevaux de course. Dans tous les temps, il y a eu des tournois athlétiques où on acclamait les vainqueurs par la force ou l'adresse, mais dans ces courses, ce n'est pas l'adresse ou la force qui triomphe. Le vainqueur est ordinairement celui qui peut aller plus loin dans l'épuisement des forces de la nature. On les voitt sur la fin de la course, marcher péniblement, les jambes enflées, le pas alourdi, la tête penchée en avant, le corps moulu, le visage agonisant, lever continuellement leurs yeux éteints sur le cadran pour voir combien il lui reste encore de quarts d'heure, puis de minutes, puis de secondes à marcher, comme de pauvres malheureux qui craignent de voir leurs forces les abandonner avant d'avoir atteint la dernière seconde. C'est un spectacle qui fait mal au cœur.

VARIETES.

On anonce le prochain départ du prince de Galles pour l'Australie à bord du *Serapis*. L'héritier de la couronne d'Angleterre doit assister à l'ouverture de l'exposition de Sidney.

Le Rèv. M. Couture et MM. Sirois, Gravel, Nadeau et Tardivel, étudiants, sont partis le 5 courant sur le vapeur da la ligne Allan, pour aller à Grenoble, France, où ils entreront dans un couvent de Chartreux. MM. Defoy et Trudel partant en mètemps pour aller se faire dominicains.—*L'Evénement.*

La Société St. Jean-baptiste de Québec a eu l'heureuse idée de faire subir de grandes réparations au monument des braves de 1760, et aujourd'hui les nombreux touristes qui visitent le champ de bataille où nos ancêtres se sont illustrés ne seront plus affligés par la vue de l'abandon dans lequel ce monument était tombé.

Halan, le grand Halan, est en route pour l'Amérique. La réception qu'on prépare au plus grand des rameurs, à Toronto, sera plus brillante, dit-on, que tout ce qui s'est vu précédemment. Lord Beaconsfield lui-même, s'il venait en Canada, ne pourrait s'attendre à une pareille réception. Nos amis prisent beaucoup plus les qualités du poignet et du jarret que celles de l'intelligence. "*Muscles before brains*" Cet axiome devrait être d'un autre siècle et d'un autre peuple *Gazette d'Ottawa.*

Nous lisons dans le *Bien Public* de Worcester, Mass :

" Un correspondant de New-York publie l'entrevue qu'il a eu récemment avec le Dr. Florence Bigelow de cette ville et apprend à l'univers la découverte la plus extraordinaire du siècle. Le Dr. Bigelow et deux autres confrères auraient réussi parfaitement à rendre la vie à un mort des grands hôpitaux de N. York. La mort avait été causée par une perte de sang à la suite d'une blessure. Au moyen de batteries électriques et de l'injection du sang de deux moutons vivants, cet homme a été rendu à la vie et est convalescent aujourd'hui. le Docteur n'a pas voulu donner tous les détails, mais il est certain que l'homme mange et boit et qu'il a bonne envie de vivre; seulement il aurait perdu complètement l'intelligence, ne peut qu'articuler quelques mots intelligibles au milieu de cris sauvages. La présence d'autres personnes l'effraie et la chaleur et le froid l'affectent d'une manière étrange. Le Public sera mis au fait de l'expérimentation avant longtemps."

Depuis bien longtemps, et quand il n'était encore que cardinal. Léon XIII caressait l'idée de la publication d'un grand journal catholique, d'un organe pour son église qui pourrait être lu par tous les peuples d'Europe et d'Amérique dans leurs langues maternelles. Depuis son élévation au pontificat, le Pape n'a négligé aucun effort afin de mettre cette idée à exécution, et il a aujourd'hui réussi au point qu'il peut annoncer la publication du premier numéro en juillet ou Aout de cette année. Le jounal sera imprimé en sept langues différentes et sera l'organe officiel du Saint Siége ; toutes les questions du jour, tant politiques qu'économiques y seront discutées. La composition en sera confiée aux jeunes sourds et muets de l'un des asiles de Rome, et Alimonde en sera le surintendant général. Le pape désire beaucoup qu'un cardinal soit à la tête de la rédaction ; il paraitrait qu'il aurait offert cette position au cardinal Nina et que celui ci l'aurait refusé. 42,000 abonnés sont sur la liste, et de ce nombre très peu sont Italiens.

Mgr. Bernard, le préfet apostolique de la Norvège et de la Laponie nous donne les détails les plus intéressants sur la foi des habitants de ces contrées.

En se rencontrant. ces bons chrétiens ne manquent jamais de se dire "Dieu vous bénisse."

Le dimanche est fidèlement observé. Lorsqu'un prêtre est obligé de dire l'office divin dans la cabane d'un Norvégien où il séjourne, toute la famille se met à genoux quand le prêtre prie à genoux. Tous s'unissent d'intention à sa prière. Il ne manque que des missionnaires pour faire fleurir le catholicisme en Norvège.

Il y a aujourd'hui seulement quatorze prêtres dans le pays, huit eglises catholiques, treize instituteurs et un orphelinat où l'on a réuni soixante enfants.

Chaque année on compte un grand nombre de convertis ; et comme en Angleterre, ils appartiennent en plus grand à la classe instruite, parce que le protestantisme ne satisfait pas les besoins des esprits éclairés. Les églises catholiques sont chaque dimanche envahies par les protestants désireux d'entendre les enseignements des pasteurs catholiques.

Un grand homme.—M. de Lesseps, le génie créateur. pourrions-nous l'appeler, du percement de l'isthme de Suez et qui bientôt accomplira celui de l'isthme de de Panama, deux travaux gigantesque qui à eux seuls feraient la gloire de plusieurs siècles, est né à Bayonne et entra dans la carrière consulaire en 1840. Nommé envoyé extraordinaire à Rome en 1848, il donna bientôt sa démission, et se consacra entièrement à l'étude du projet qu'il avait depuis fort longtemps en vue. Après dix ans d'étude et après bien des luttes, il en sort victorieux : le percement de l'isthme de Suez devient une réalité.

La fière Angleterre, qui lui avait fait une opposition outrée, fut obligé de courber la tête et de reconnaitre le succès et de cet héroïque pionnier de la civilisation.

Aujourd'hui, M. de Lesseps, après avoir été Président, élu par acclamation, du Congrés international réuni à Paris pour traiter la question du percement de l'isthme de Panama, est nommé chef de la nouvelle entreprise à laquelle se trouvera lié son nom.

La passion des anglais.—Samedi soir de la semaine dernière, un M. Lyston, de New York, se donnant le titre honorifique de champion des boxeurs légers du pays, annonçait une séance à la salle Victoria, à laquelle il se proposait de faire voir à l'auditoire son adresse, sa force, et démontrer tous les secrets de cet art qui passionne tant les anglais. Mais il parait qu'aujourd'hui il n'y a pas seulement que les anglais qui se tapent sur les biceps, les Canadiens, nos bons Canadiens, s'en mêlent, et on leur prête l'intention de jouer de mauvais tours à tous ces champions étrangers qui nous visitent. Mais revenons à notre histoire.

Samedi soir, Lyston se présente en scène ; son compagnon étant malade, il ne pouvait procéder à démonter son habileté sans le secours de quelqu'un dans l'auditoire. M Blais, un soldat de la Batterie B, accepte avec empressement cette gracieuseté, et nos deux amis se portent bientôt le poing sous le nez. La partie s'engage, et Lyston qui n'avait pas sous la main son compère, sua sang et eau, mais en vain, pour avoir raison de son adversaire. Blais était trop habile pour lui et le professeur Lyston a labouré de sa tête et de son corps le plancher et les boiseries du proscénium. Blais l'a porté au bout de ses gants au grand amusement des spectateurs.

M. Lyston, racontez cet incident à vos camarades et dites-leur de ne pas venir à Québec faire leur tour, car mal leur en prendrait. M. Blais ne fait partie que de l'avant-garde des boxeurs de la ville. Si vous voyiez les hommes qui composent notre réserve !—*Evénement.*

Un Ivrogne Guéri.—Il est question aujourd'hui de la création d'une société internationale de tempérence. Rappelons à ce sujet la singulière aventure du président d'une de ces sociétés.

Mathias Wilson, marin irlandais, était embarqué sur un navire parti de la Martinique à destination de Southampton. Pendant la traversée il fut mis au cachot pour fait d'ivresse avec récidive ; Mathias avait trouvé fort simple de percer dans la cale des pièces de rhum et d'en comparer les différentes qualités au moyen d'un chalumeau.

Une fois au cachot à fond de cale, l'Irlandais, en tatant dans l'obscurité, toucha un tonneau. Au moyen d'un clou, il perça la pièce et y appliqua son chalumeau. Il eut toutes les peines du monde à comprimer un cri de joie ; le liquide qui lui arriva aux lèvres était du rhum, le meilleur rhum qu'il eut jamais goûté Mathias, à partir de ce moment, chercha le moyen de se faire maintenir au cachot et, à force d'insolences, il y arriva.

Pendant les trente jours que dura la traversée, il s'enivra régulièrement. Enfin, le jour de l'arrivée, les matelots descendus dans la cale pour mettre en état les chaînes de l'ancre trouvèrent en train de jouer du chalumeau dans la pièce.

—Que fais-tu là ? misérable ! hurla le quartier-maître, tu ne respecte pas même la mort, ivrogne !

Le tonneau de rhum servait en effet de cercueil à un richissime planteur de la Martinique, dont on transportait le corps en Europe.

Mathias Wilson, guéri à jamais de l'ivrognerie, est devenu président de la société de tempérance de sa ville.



[C]ANADIAN PAIN DESTROYER.

[L]E DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très-estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent ; et on n'a pas connaissance d'un seul cas ou il na pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies ; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné ; peuvent-être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba.

Grande Rue Winnipeg

Acte de Faillite 1875

ET SES AMENDEMENTS.

SNYDER & ANDERSON,

Demandeur.

JOSEPH LABINE,

Défendeur.

Il a été émané un Bref de saisie en cette cause

ROBERT STRANG

Syndic officiel.

Winnipeg 9 juillet. 1f

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

JOSEPH CAUCHON,

A nos fidèles et bien aimés les membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba.

SALUT.

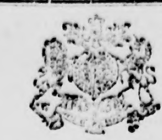
Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents, au temps susdit, vous convoquant et par les présentes vous enjoignant chacun de vous, de vous trouver avec Nous, le Douzième jour d'Août prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province et y faire ce qui pourra sembler nécessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable JOSEPH CAUCHON, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort-Garry, ce vingt-cinquième jour de Juin dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix-neuf et de Notre Règne la Quarante-deuxième.

Par Ordre,

C. P. BROWN,

Secrétaire Provincial



CANADA
PROVINCE DE MANITOBA,
Comté de Provencher. } County de Provencher.

Revision des listes électorales en conformité de l'Acte 38 Vict, Cap. 2, et ses amendements.

Avis public est par le présent donné que le prochain terme de la cour de comté pour le comté de Provencher sera tenu à St. Norbert, mercredi, le vingt-unième jour de Mai prochain, à dix heures de l'avant-midi pour la révision des listes électorales de la division électorale, dans les limites de la juridiction de la cour : et toutes les personnes, qui, étant électeurs, demanderont des changements dans quelqu'une des listes électorales, devront donner au soussigné, au moins quinze jours d'avis de leur intention de ce jour, et devront être présentes, au lieu, à la date et au temps susdits, soit personnellement ou par leur agent avec leurs témoins et documents afin de faire régler leurs réclamations conformément à la loi.

JOSEPH TURENNE,

Greffiir de la cour de comté pour le comté dv Provencher.

Bureau du Greffier,

St. Norbest, 13 Mars, 1879.



BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS

ELEGANT STYLES, with valuable Improvements, New and Beautiful Solo Stops. Over One Thousand Organists and Musicians endorse these organs and recommend them as strictly First-Class in Tone, Mechanism and Durability. Warranted for six years. Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS. You can easily increase your salary by devoting a very small portion of your leisure time to my interest. I do not expect you to canvass for my celebrated Beatty's Pianos and Organs unless you see fit to ; but the service I require of you is both pleasant and profitable. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every section of the United States and Provinces to answer this advertisement. Paper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

U can buy first-class Pianos and Organs cheaper of DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, than of any other establishment in the United States. Why? Because he sells only for cash, takes no risks and has no book accounts. Every instrument fully warranted for six years as strictly first class, and sent on from 5 to 15 days' test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are unsatisfactory. Send for Illustrated ADVERTISER and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

La harmacie de la Cite.

TROTT & MELVILLE,

(Membres du College de Pharmacie d'Ontario.)

BLOCK MCKENNY, GRANDE RUE.

SAVON DE TOILETTE.

Lubin,
Glycerine de Sarge,
Miel,
Brown Windsor,
Pummice,
Farine d'Avoine,
Carbolique,
Silver & Barber's Favorite,
Genuine Yankee Tar

PARFUMS.

Lubin,
Atkinson,
Piver,
Eugene Rimmel,
Princesse,
Lavende,
Eau de Floride,
Cologne (double),
" No. 4,
" Wicker,
" Verre coupé,
" véritable Johann Maria Farina

Un Assortiment Complet de Medecines Brevetees,

Nous fesons une spécialité de la fourniture aux detaillants de toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux que l'on a jamais offerts dans la Province.

Souvenez-vous de l'Enseigne du Pilon d'Or

Winnipeg, 20 Sept., 1877. jno

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU DR. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé.* UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

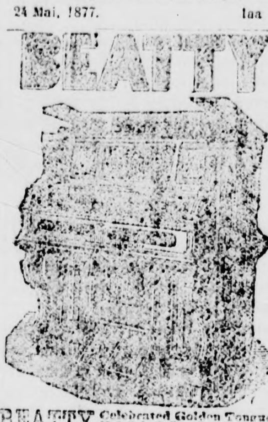
Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

S'adresser

ASH & ROBBINS,

360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa



BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS

ELEGANT STYLES, with valuable Improvements, New and Beautiful Solo Stops. Over One Thousand Organists and Musicians endorse these organs and recommend them as strictly First-Class in Tone, Mechanism and Durability. Warranted for six years. Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS. You can easily increase your salary by devoting a very small portion of your leisure time to my interest. I do not expect you to canvass for my celebrated Beatty's Pianos and Organs unless you see fit to ; but the service I require of you is both pleasant and profitable. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every section of the United States and Provinces to answer this advertisement. Paper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

U can buy first-class Pianos and Organs cheaper of DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, than of any other establishment in the United States. Why? Because he sells only for cash, takes no risks and has no book accounts. Every instrument fully warranted for six years as strictly first class, and sent on from 5 to 15 days' test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are unsatisfactory. Send for Illustrated ADVERTISER and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

CANADA.
PROVINCE OF MANITOBA.
County of } County Court of Provencher,

Revision of the Electoral Lists under "the Manitoba Election Act, 1875, and its amendments."

Public notice is hereby given, that the next term for the holding of the county court for the county of Provencher shall be held at St. Norbert on the 21st day of May next, at ten o'clock of the forenoon, when the revision of the electoral lists of the electoral divisions within the jurisdiction of this court shall be proceeded with by the said court. All persons being electors, or claiming to be such, wishing modifications in any of such electoral lists are notified to give at least fifteen days' notice in writing before the sitting of the court to the undersigned of their intention to do so, and shall have to be present at the place, date, and time aforesaid, either in person or by agent, with their witnesses and papers, to have their claims decided according to law.

JOSEPH TURENNE,

Clerk of the county court for the county of Provencher.

Clerk Office,

St. Norbert, March 13th, 1878.

AVIS.

Les livres de comptes pour l'année dernière seront fermés le 31 Janvier, et je donne avis que tous les comptes dûs à la maison qui ne seront pas regler d'ici au 15 Février seront mis pour collection entre les mains de mon avocat.

Argent, grains, bois et produits de la campagne pris en paiement aux prix du marché.

A. G. B. BANNATYNE,

Winnipeg.

Epargnez votre Argent.

en achetant comptant.

LA MANUFACTURE DE CAROSSE & SLEIGH DE MANITOBA

le et apres ce jour ferrera les chevaux pour 50 cts. par fer comptant, ou 60 cts. à crédit, et fera tout autre genre d'ouvrages à bas prix.

C'est maintenant le temps d'envoyer vos commandes pour Cutters, Sleighs, &c., aussi pour racommodages à temps pour les premières neiges.

Tout ouvrage garanti.

THOMAS LUSTED.

N.B.—On échangera une douzaine de petits wagons legers, Buggies et voitures à planches (*buckboards*) pour du blé ou des droits d'enfants Metis.

j-n-e T. L.



BEATTY'S PIANOS AND ORGANS, WASHINGTON, NEW JERSEY.

Beatty's Pianos, grand square and upright, are pronounced by the press and the people as the most beautiful and sweetest toned Pianos ever manufactured. Sent on test trial and pronounced the best in the world. Beatty's celebrated Golden Tongue Parlor Organs. Any manufacturer challenged to equal them. They possess power, depth, brilliancy and sympathetic delicacy, exquisitely beautiful solo effects, and the only [illegible] action ever invented that cannot be disarranged by use. [illegible] All solid wood ornaments. Every instrument fully warranted for six years as strictly first-class, and sent on from 5 to 15 days' test trial. [illegible] DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

ORGANS, BEATTY PIANOS,

[illegible] tricks has been extensively practised on the reputation I have gained ; also beware of anonymous circulars. [illegible] false quotations from certain trade journals. Write for explanation. Send for Beatty's Illustrated Piano and Organ Advertiser containing testimonials from millionaires, bankers, merchants, lawyers, clergymen, and thousands of purchasers throughout the length and breadth of the land, with full particulars of the great Piano and Organ war [illegible] Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu *comme à présent* autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlés avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir : il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres emplâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, ou poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guerissent à cout sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877 A.



AVIS.

CANADA.
PROVINCE DE MANITOBA
Comté de Selkirk. } Cour de Comte de Selkirk

Révision des listes électorales en conformité de l'Acte 38 Vict., Cap. 2, et ses amendements.

Avis public est par le présent donné que le prochain terme de la cour de comté pour le comté de Selkirk sera tenu au Palais de Justice à Winnipeg, le huitième jour d'avril prochain, à dix heures de l'avant midi pour la révision de la liste électorale de la division électorale, dans les limites de la juridiction de la cour. Toutes les personnes qui, étant électeurs ou croyant avoir le droit de l'être pour la Cité de Winnipeg, demanderont des changements dans la dite liste électorale devront donner au ssussigné au moins quinze jours d'avis de leur intention de ce jour, et devront être présentes, au lieu, à la date et au temps susdits, soit personnellement ou par leur agent avec leurs témoins et documents afin de faire régler leurs réclamations conformément à la loi.

EDMUND MARSTON,

Greffier de la cour de comté pour le comté de Selkirk.

Bureau du Greffier,

Winnipeg, 20 Fev., 1879.



CANADA.
Province of Manitoba
County of Marquette East. } County Court of Marquette East

Revision of the Electoral Lists under "the Manitoba Election Act, 1875, and its amendments."

Public notice is hereby given, that the next term for the holding of the county court for the county of Marquette East shall be held at St Frs.-Xavier East, on the sixteenth day of May next, at ten o'clock of the forenoon, when the revision of the electoral lists of the electoral divisions within the jurisdiction of this court shall be proceeded with by the said court. All persons being electors, or claiming to be such, wishing modifications in any of such electoral lists are notified to give at least fifteen days' notice in writing before the sitting of the court to the undersigned of their intention to do so, and shall have to be present at the place, date, and time aforesaid, either in person or by agent, with their witnesses and papers, to have their claims decided according to law.

PIERRE LAVALLEE, Jr.

Clerk of the county court for the county of Marquette East.

Clerk Office,

St. Frs.-Xavier, March 13th, 1878.



CANADA.
PROVINCE DE MANITOBA.
Comte de Marquette Est. } Cour de Comte de Marquette Est.

Révision des Listes Electorales en conformite de l'Acte 38 Vict., Cap. 2, et ses amendements.

Avis public est par le présent donné que le prochain terme de la cour de comte pour le comté de Marquette Est sera tenu à St. François-Xavier Est, vendredi le seizième jour de Mai prochain, à dix heures de l'avant-midi pour la révision des listes électorales de la division electorale, dans les limites de la juridiction de la cour : et toutes les personnes, qui, étant electeurs, demanderont des changements dans quelqu'une des listes électorales, devront donner au soussigné, au moins quinze jours d'avis de leur intention de ce jour, et devront être présentes, au lieu, à la date et au temps susdits, soit personnellement ou par leur agent avec leurs temoins et documents afin de faire regler leurs réclamations conformément à la loi.

PIERRE LAVALLEE, Jr.

Greffier de la cour de comté pour le comte de Marquette Est.

Bureau du Greffier,

St François-Xavier, 13 Mars, 1878.